

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IV, No 10.

Montréal, Octobre 1898.

50 ets par an.

Voulez-vous faire du Recrutement

Voici quelques conseils que le cercle Jeanne d'Arc adresse à ses membres, au sujet du recrutement. Nous les reproduisons parce que croyons qu'ils peuvent être d'une grande utilité pour tous.

Soyez certains que vous aurez à lutter, et à lutter fort ; ceux qui tiennent aujourd'hui la tête sont des forts et des vaillants et comme vous sont devenus guerriers en combattant. Mais ce n'est pas une raison pour rester les bras croisés et ne pas tenter la fortune.

Tout bon membre doit avoir à cœur les intérêts de sa société et de son cercle, et doit s'efforcer d'y faire entrer ses parents, ses amis et ses connaissances.

Il y réussira certainement s'il y met un peu de zèle, de la conviction et du dévouement.

Comment faut-il s'y prendre ?

D'abord il faut se faire immédiatement une liste de tous les parents, amis et connaissances qui peuvent en faire partie : c'est le premier point.

Il faudra bien étudier les raisons qu'on peut leur donner en faveur du Cercle et de l'Alliance : c'est le deuxième point.

Troisième point : A ces parents, amis et connaissances, il faut faire une visite à domicile, expressément dans le but de les solliciter.

Si c'est possible, se mettre deux ensemble pour aller voir vos amis et connaissances. Le plus difficile est de se mettre à l'œuvre ; une fois parti tout va bien ; on y trouve un certain plaisir et à la fin du concours, on éprouve la satisfaction d'avoir contribué au succès de son cercle, dont on est fier à si juste titre.

Ne pas craindre de solliciter tous ceux que nous connaissons.

Nous ne sommes pas leurs obligés pour cela. Soyons convaincus que c'est nous qui leur rendons service en les sollicitant.

Insister, si c'est un bon sujet, et s'il n'a

pas de raisons sérieuses qui l'empêchent d'entrer.

Tâcher de gagner son point de suite, si c'est possible.

Ne pas se décourager si on subit quelques échecs.

Poursuivre son travail avec patience et persévérance : c'est la clef du succès.

Avoir toujours, au moins, une carte de présentation sur soi, afin de la faire signer par le candidat sur le champ, s'il est bien disposé. Une occasion perdue ne se retrouve pas toujours.

Faire faire un dépôt au candidat.

Le conduire soi-même chez le médecin-examineur si on le peut : c'est un moyen souvent efficace et décisif. Quand le candidat aura signé sa carte, fait son dépôt et subi son examen, nous aurons fait notre possible et nous pourrions compter sur un nouveau confrère.

Faire une propagande active si nous trouvons dans des milieux favorables, et si nous avons beaucoup d'amis et de connaissances.

Nous pouvons tous faire quelque chose pour aider au recrutement.

Les compagnies d'assurances réussissent, par l'entremise de leurs agents-solliciteurs, à recruter des milliers de membres ou d'assurés ; tout en chargeant plus cher et en offrant moins d'avantages que nous.

Eviter de solliciter ceux qui ont une santé délicate et qui ont de la consommation dans leur famille ; ils seraient un danger pour notre société.

Eviter les gens qui font usage de liqueurs et se conduisent mal : ce serait une disgrâce pour un cercle que d'avoir de tels membres.

Eviter les gens turbulents et chicaniers. Ils sont une cause perpétuelle de trouble et de discorde. Ils changeraient le caractère bienveillant et fraternel de nos assemblées et pourraient éloigner beaucoup de nos bons confrères.

La Lecture à Haute Voix dans les Cercles

Tous les sociétaires savent quel succès a obtenu l'œuvre des conférences dans les divers cercles de notre Association. Partout des auditoires nombreux ont applaudi et encouragé les conférenciers qui ont bien voulu se dévouer à cette tâche. Malheureusement, il est un peu restreint le nombre des sociétaires qui peuvent consacrer leur peu de loisirs à l'étude des questions ou des sujets qui peuvent intéresser un auditoire.

Un écrivain français, bien connu, nous suggère un nouveau moyen de poursuivre notre but moral sans qu'il soit besoin de beaucoup de préparation de la part de ceux qui veulent faire quelque chose pour l'éducation intellectuelle de leurs compatriotes et de leurs confrères.

Ce moyen c'est la lecture à haute voix d'extraits d'œuvres de bons auteurs.

A Paris et dans la province, ces lectures, nous dit-on, sont utiles et bienfaisantes. Elles mettent un peu d'idéal dans l'âme des masses. Elles lui versent l'oubli des maux, le reconfort et l'espérance. Elles bercent sa misère.

Pour nous, elles peuvent, si l'on sait les emprunter à nos grands écrivains, aviver le patriotisme, combattre les erreurs et les préjugés, aider au progrès, ou bien tout simplement recréer, distraire les auditeurs, leur fournir un sain amusement.

Nos hommes de professions, nos jeunes gens instruits et surtout notre clergé peuvent s'emparer de ce mouvement et rendre des services incalculables.

De plus, le profit sera pour le lecteur comme pour l'auditeur. Le premier relira des pages immortellement belles et qui valent d'être relues et méditées souvent ; le second sera amené à la connaissance d'œuvres qui ne peuvent manquer d'exercer sur lui une influence profonde en lui dévoilant des beautés d'un ordre qu'il ne soupçonnait peut-être pas.

L'exécution en est facile, les dépenses sont nulles, l'attrait en est puissant, les bienfaits en seront nombreux.

Nous devrions en faire l'essai.

Je pense que le meilleur moyen de faire du bien aux pauvres n'est pas de les mettre à l'aise dans leur pauvreté, mais de les tirer hors de cet état.—FRANKLIN.

Effet inattendu d'un Sermon

On conte qu'un jour un prédicateur italien fulmina contre la fureur de la loterie. Il était très content de son éloquence en voyant toutes les têtes s'incliner avec des signes d'assentiment. Pour achever son œuvre, il se livra alors à l'apostrophe et à la prosopopée :

—Insensés, s'écria-t-il, qui vous imaginez follement que le Pactole aux flots d'or va rouler chez vous parce que vous avez semé quelques pièces blanches sur le numéro tel ou tel !

A peine eut-il prononcé cette phrase, qu'il remarqua un grand mouvement dans l'auditoire. Un des fidèles se leva précipitamment et sortit, suivi presque aussitôt de deux ou trois autres. Beaucoup de femmes se penchèrent vers leurs maris, qui se hâtèrent de tirer des crayons de leurs poches et à prendre furtivement une note.

Après l'office, au moment où le prêtre se déshabillait dans la sacristie, il vit venir à lui une vieille qui semblait à peine appartenir en core à ce monde :

—Monsieur l'abbé, vous avez désigné tout à l'heure dans votre beau sermon, deux numéros que j'ai eu le malheur d'oublier. Hélas ! je n'ai plus de mémoire. Voudriez-vous avoir l'obligeance de me les rappeler ?

—Mais, ma bonne, cela n'a aucune importance, j'ai dit les premiers numéros qui me sont venus à l'esprit.

—Je vous demande pardon, monsieur l'abbé, j'y tiens beaucoup.

—Je ne m'en souviens même pas. Qu'en voulez-vous donc faire ?

—Je voudrais mettre à la loterie sur ces numéros. Je suis sûre qu'ils sortiront.

Ainsi fut expliqué au prédicateur le mouvement qui avait suivi sa tirade. L'histoire ne dit pas si ces numéros sortirent ; mais elle assure que le bureau de la loterie vit défiler jusqu'au soir une procession de clients qui venaient tous demander les mêmes numéros et se désespéraient en apprenant qu'ils avaient été devancés.

LES YEUX

Les plus beaux des bijoux sont encore les yeux,
Les yeux tendres, les yeux tristes, les yeux joyeux,
Les yeux pleins de reproche et les yeux pleins de
[charmes,
Les yeux pleins de espoir et les yeux pleins de larmes.

ROBERT DE MONTESQUIOU.

Danger du Tabac et de l'Alcool

Pendant toute la durée de l'âge adulte, l'homme de la génération actuelle a deux ennemis capitaux : le tabac et l'alcool. Le tabac est pour l'Occident ce que le *haschisch* et l'opium sont pour les Orientaux. Ce sont les sauvages du Nouveau-Monde qui ont appris aux Européens l'usage du tabac.

Si le sauvage fume c'est qu'à part la chasse et la guerre il est inoccupé. La fumée du tabac lui cause un engourdissement accompagné de rêverie qui rend moins longues les heures d'oisiveté. L'Européen pour qui la journée est trop courte en proportion de la besogne qu'il doit accomplir dans un moment donné, n'a pas la même excuse pour dissiper son temps en fumée ; car s'il y a des hommes robustes qui résistent longtemps à l'action délétère du tabac, cette action n'est pas moins réelle.

Le premier organe qui ressent l'influence de l'abus du tabac c'est l'organe de la vue.

L'homme le mieux constitué, ne peut d'après le docteur Sichel, fumer au-delà de 20 grammes de tabac par jour sans s'exposer de devenir aveugle.

Il cite l'exemple d'un de ses clients qui fumait pour ainsi dire jour et nuit, car il avait près de son lit sa pipe toute bourrée, et s'il venait à s'éveiller, la nuit, il fumait.

La vue graduellement affaiblie, finit par l'abandonner tout à fait, et non-seulement il était devenu aveugle, mais encore il avait, en grande partie, perdu la vue.

Le docteur Sichel n'eut pas de peine à le faire renoncer à la pipe, heureusement pour lui, la cécité n'était pas incurable, l'amaurose (*goutte seréine*) n'était pas complète ; avec un bon traitement, la malade recouvra la vue et s'abstint à l'avenir de fumer avec excès.

L'abus de l'alcool, c'est-à-dire des boissons spiritueuses ou liqueurs fortes, conduit comme celui du tabac, à l'affaiblissement de la vue, à la perte de la mémoire et même à celle de la raison sans parler des maladies du foie et de l'hydropisie qui en sont trop souvent la conséquence mortelle.

Sans doute, il y a de vieux fumeurs, et de vieux ivrognes qui ne subissent pas inévitablement la punition de leur faiblesse ; il y a de vieux débauchés qui ne sont pas d'une trop mauvaise santé ; il n'est nullement permis d'en conclure que l'usage assidu de la pipe, l'ivrognerie et la débauche sont hygiéniques et ne nuisent pas à la santé.

Pages d'aujourd'hui

ARRIÈRE-SAISON

La douceur humide de cette fin d'automne a trompé les arbres. Quelques-uns se mettent à reflleurir. Un prunier, dans l'allée de la vigne, s'est habillé de blanc depuis hier, et, sur l'aubépine, à côté des baies rouges, du "pain d'oiseau" déjà mûr, un bouquet blanc a éclaté ce matin. L'effet en est inquiétant, presque douloureux, à côté de la décomposition déjà avancée des feuillages et des herbes. L'impression de décadence s'aggrave presque, à regarder ces fleurs condamnées à mourir de mort violente, demain, cette nuit peut-être, à la première gelée.

Ce sont, paraît-il, des arbres atteints déjà, déséquilibrés par la maladie, qui se laissent aller ainsi à la douceur de vivre un second printemps. Les autres se ferment prudemment, se réservent ; eux n'ont pas le temps d'attendre. Tant pis si cette revie d'une heure épuise leur sève, hâte leur fin de quelques jours... Ils mourront couronnés, parés de leur livrée d'amour...

ÉMILE POUVILLON.

Les cultes

Le monde comprend 1 milliard 200 millions d'habitants, que les dernières statistiques classent comme suit :

Le christianisme s'étend sur 398 millions d'habitants, dont 211 millions de catholiques, 106 millions de protestants et 81 millions de grecs ;

Le mahométisme, sur 201 millions ;

Le bouddhisme, sur 340 millions ;

Le brahmanisme, sur 175 millions ;

La religion de Confucius, sur 84 millions ;

Le judaïsme sur 7 millions.

L'Europe comprend 147 millions de catholiques, 72 millions de protestants, 69 millions de Grecs.

La France en Algérie et en Tunisie, l'Angleterre dans son empire indien, la Russie dans ses possessions asiatiques et la Hollande dans ses Indes orientales comptent plusieurs millions de population mahométane.

Une partie, environ la moitié, des mahométans, soit 100 millions, paraît reconnaître la suprématie religieuse du sultan de Constantinople. Le reste ressortit au sultan du Maroc, au roi de Perse ou à des chefs religieux locaux.

L'Héroïsme d'un Mousse Breton

C'est l'histoire d'un mousse, d'un orphelin odieusement maltraité par l'équipage d'un navire faisant le cabotage sur les côtes de l'océan. Pierre Bosc, le petit mousse, a été "pris en grippe" par le lieutenant du bord. Les matelots, maltraités eux-mêmes, font retomber leurs rancunes sur ce petit martyr, voici comment Pierre Bosc se venge :

Un jour le bateau sur lequel il était embarqué arrivait à la hauteur de la pointe de Corsen (Finistère).

La côte est, en cet endroit, très dangereuse, à cause des courants et des récifs inrombrables.

Chassé par un vent furieux, le navire était en péril.

Tous ces hommes habitués au danger, pressentaient la mort, et le capitaine, dégrisé par l'imminence de la catastrophe, était sur le port aidant à la manœuvre.

A chaque instant, le navire frôlait des rochers aigus dont les arêtes devaient infailliblement déchirer ses flancs.

Enfin il échoua brusquement entre deux pointes de roc et y demeura, offrant ses cloisons fragiles aux colossales poussées de la mer en furie.

C'était la fin. Sur la côte, distante à peine de cent mètres, on voyait des hommes s'agiter, de braves pêcheurs qui essayaient de mettre à flots une barque pour établir un "va et vient," un cordage entre le navire échoué et la côte afin de sauver l'équipage.

Mais c'était en vain qu'ils s'épuisaient dans leurs généreux efforts.

Le capitaine prit un cordage, y fit un large nœud. Qui veut porter cela à terre...

Le mousse, l'œil étincelant, et regardant fièrement tous ces hommes qui, depuis tant de jours, l'avaient accablé de coups et d'humiliations, s'écria :

Moi, c'est à moi que cela revient. Je n'ai personne qui me regrettera.

Et, sans qu'on eût le temps de l'arrêter, il passa son corps frêle dans le nœud de l'amarre et se lança à la mer.

Un murmure d'admiration, sans doute impuissant à étouffer, un cri de remords, parcourut le groupe de ces hommes n'attendant plus leur salut que du pauvre enfant qu'ils avaient martyrisé.

Il nageait vigoureusement, le mousse frêle, il était soulevé sur les hautes lames comme une feuille qui passe en tourbillonnant au-dessus des toits de maisons.

L'obstacle était peut-être trop faible pour être brisé.

Comme le vent soufflait du large chaque fois que l'enfant surgissait de la profondeur noire pour planer sur le tranchant d'une crête écumante, il approchait du but.

Enfin un hurrah enthousiaste perça le vent et les mugissements de la mer. Le mousse était à terre.

Oui, il y était parvenu. Seulement, dans la dernière secousse, le flot déchaîné l'avait lancé avec rage contre les rochers aigus.

Le cordage sauveur fut saisi par les pêcheurs de la côte, mais il n'entourait plus qu'un cadavre.

Le pauvre et courageux enfant avait le crâne ouvert, il venait de donner sa vie pour celle de ses bourreaux.

La Langue Française en Hollande

A propos du couronnement récent de la jeune reine Wilhelmine de Hollande, M. Georges Rodendach, le savoureux écrivain belge, terminait un article comme suit, dans un journal de Paris :

"Or ce pays si exotique est en même temps un pays très français. Il garde jalousement ses mœurs et sa langue, mais il connaît les nôtres. Instruit de tout, il goûte particulièrement notre art, nos auteurs, nos journaux, nos modes. Le plus précieux compliment qu'on puisse faire à une Hollandaise n'est pas de lui dire qu'elle est belle, mais qu'elle parle bien le français. Dans toutes les villes, il y a des sections de l'Alliance française, cercles d'influence et de propagande françaises, où, chaque hiver, on invite des conférenciers parisiens — écrivains, critiques, professeurs — qui y parlent et se font comprendre à merveille par des auditoires allant jusqu'à un millier de personnes.

Relais précieux où les lettres françaises sont cultivées et aimées. Et c'est un charme de plus de retrouver notre langue et notre esprit en cette Hollande si exotique. Charme de l'anomalie ! C'est la surprise qu'il y aurait à entendre soudain, au passage, les lieds de France joués par le vieux carillon de Leyde."

Il ne faut que se prêter aux choses choses qui plaisent ; dès qu'on s'y donne, on se compare des regrets.—M^{me} DE LAMBERT.

L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' "ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

76 Rue S. Jacques

B. P. Boite 2172

MONTREAL, OCTOBRE 1898

Ça et là

Tous les membres dévoués prendront part au concours actuel.

Les membres vainqueurs, durant le dernier cours, ne doivent pas rester en arrière, pendant celui-ci. Noblesse oblige.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le rapport de notre Président Général au Conseil Général que nous reproduisons plus loin dans l'intérêt de nos confrères.

Les sociétaires doivent bien comprendre que les bourses ou prix (sauf les deux médailles) seront donnés à tous ceux qui les mériteront et non pas seulement au plus méritant.

Il y a des milliers de familles qui sont pauvres aujourd'hui parce que leur protecteur naturel a toujours remis, à une occasion favorable, la décision de s'enrôler dans une société de bienfaisance.

A une question posée par quelques sociétaires nous leur répondons que les lettres "M. C. G." qui se trouvent après le mot "photographie" dans l'arrêté du Bureau Exécutif, au sujet du concours, signifient "Membres du Conseil Général."

Avec le mois d'octobre recommence la période d'activité dans les cercles. C'est le temps, plus que jamais, de s'occuper du concours qui débute et que nous voudrions voir aussi productif en bons résultats que les précédents.

Que chaque membre fasse maintenant quelque chose pour l'Association. Vous avez

tous quelque influence — assez d'influence pour enrôler au moins un nouveau sociétaire. Votre attachement à l'Alliance vous commande de vous servir de votre influence.

Le travail le plus fructueux peut actuellement se faire parmi les cultivateurs. Ils commencent à comprendre l'importance d'assurer leur vie. Ils apprécient les taux modérés, la magnifique réserve et les nombreux avantages que leur offre l'Alliance Nationale.

Nous accusons réception du premier numéro de la revue mensuelle de l'Union St-Pierre. Nous sommes enchantés de ce nouveau pas vers le progrès fait par nos confrères en mutualité et leur souhaitons tout le succès possible. Cette vaillante société donne par là une nouvelle preuve de vitalité, que tous les amis de la mutualité nationale et catholique enregistreront avec bonheur.

Dans notre rapport sur "Les fêtes de l'Alliance Nationale" nous avons omis le nom de M. Caumartin, Président de l'Union St-Pierre, qui assistait à la démonstration, et celui de M. A. Fontaine, de Joliette, qui était au nombre des quêteurs, durant la messe. Omis aussi, dans le rapport de "La dernière convention" les noms de MM. O. Bourdon et Raoul Tourangeau qui ont été réélus Auditeurs généraux.

Un certain nombre de cercles semblent dormir continuellement. Ils nous disent qu'il leur faudrait quelqu'un pour les stimuler et les éveiller. Il n'est pas toujours possible de faire droit à leur demande. Le devoir de tenir un cercle éveillé et en activité, incombe à ses membres. Un seul sociétaire actif est suffisant pour mettre de la vie dans un cercle. Le membre qui ne s'intéresse pas à son cercle ne comprend pas ses obligations.

Certains membres de la partie est de cette ville, se sont plaints de ce qu'en commentant le résultat du dernier concours nous leur ayons paru quelque peu surpris que leurs cercles se soient laissés distancés, par les cercles de la partie ouest. Ils disent qu'ils ont agi ainsi, parcequ'ils avaient été mis "hors concours", par le décret du Bureau Exécutif, et en cela ils n'ont pas absolument tort. La même raison n'existe pas cette fois-ci et nous savons d'avance que tous les cercles sans distinction feront leur devoir.

Le jour de votre mariage, vous avez solennellement promis à celle qui est maintenant votre femme que vous l'aimeriez, que vous la respecteriez et que vous la *protégriez*. Bien des années sont passées depuis et vous avez peut-être autour de vous une famille composée de plusieurs enfants brillants et intelligents. Avez-vous rempli votre promesse? Avez-vous pris toutes les précautions nécessaires pour protéger ces êtres chéris contre la gêne et la misère? Vous êtes-vous assuré un capital suffisant, pour qu'au jour de votre mort, votre femme soit protégée et qu'elle puisse garder à son foyer ses enfants dont vous êtes le soutien? Si vous n'avez pas agi ainsi, comment pouvez-vous vous persuader que vous avez rempli vos obligations?

Nous rappelons aux sociétaires qu'en vertu de l'art. 176, les taux d'entrée y compris l'honoraire d'examen médical sont les suivants :

Pour un certificat de	\$ 500	—	\$ 3.00
“ “ “ “	1000	—	4.00
“ “ “ “	2000	—	7.00
“ “ “ “	3000	—	10.00

De plus, il est bien compris que ces taux peuvent être augmentés par règlement de cercle, mais qu'ils ne peuvent être diminués sans l'assentiment du Bureau Exécutif. Pour le concours actuel aucune diminution n'est autorisée.

Sur ces sommes, en vertu de l'art. 213 amendé, il doit être remis au Conseil Général les honoraires suivants :

Pour un certificat de	\$ 500	—	\$ 1.00
“ “ “ “	1000	—	2.00
“ “ “ “	2000	—	3.00
“ “ “ “	3000	—	4.00

L'augmentation des taux de l'honoraire d'enregistrement, permet au Conseil Exécutif, d'offrir des prix très généreux à tous les membres qui travailleront dans le présent concours.

Role Salulaire de l'Alliance Nationale

La Patrie, 30 juillet 1898 :

L'Alliance Nationale n'est pas une société qui s'est donné pour but de s'occuper simplement de l'intérêt pécuniaire de ses membres. Son programme renferme quelque

chose de plus noble, de plus élevé et de plus patriotique, puisqu'il lui fait un devoir de propager l'étude et l'amour de la langue française et de développer l'éducation morale et intellectuelle de ses sociétaires.

Disons-le à la louange de cette association, cette partie de son programme n'a pas été considérée comme lettre morte. Si nous jetons un coup d'œil en arrière et recherchons de quelle manière ses adhérents l'ont comprise et comment on en a fait l'application, on reste agréablement surpris devant le travail accompli par cette vaillante société dont les ramifications s'étendent dans toute la province de Québec.

Son rôle salulaire est devenu apparent, surtout durant les deux dernières années, alors que bon nombre de cercles ont organisé des fêtes publiques, des soirées et des séances populaires au cours desquelles des orateurs et des écrivains de talents se sont fait un plaisir d'adresser la parole sur des sujets d'un intérêt puissant pour la mutualité et pour notre nationalité.

Notre histoire, nos mœurs, nos institutions, notre langue et nos lois ont tour à tour été étudiées sous différents aspects et de manière à faire comprendre par tous ce qu'elles étaient, les rapports qui existaient entre elles et les faisaient se compléter. Cela ne saurait manquer d'influer sur nos destinées, car tout effort dans ce sens peut produire un bien incalculable et rendre de réels services à la cause chère à tous les Canadiens-français soucieux de conserver l'héritage que nos aïeux nous ont laissé. Ces conférences, ces études, ces discours n'ont pas servi seulement à l'éducation du groupe d'auditeurs auquel ils s'adressaient ; la Revue Officielle de la société ayant publié la plupart de ces ouvrages, tous les membres ont pu, par ce fait, bénéficier des travaux de ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre essentiellement nationale.

Le zèle et l'ardeur que ces compatriotes ont déployés dans l'accomplissement de cette tâche magnifique démontrent qu'ils ont parfaitement compris les obligations que leur imposait leur titre de sociétaire de l'Alliance. Pourtant cette société n'en est qu'à ses débuts. Il ne serait donc pas audacieux de prédire qu'elle deviendra un facteur puissant parmi les moyens mis à notre disposition pour la conservation de notre nationalité et l'agrandissement de notre sphère d'influence dans l'Amérique du Nord.

Rapport du Président-Général

A L'OUVERTURE DE LA DERNIÈRE SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL

LE 15 AOUT DERNIER

MESSIEURS,

Nous voici réunis pour la deuxième fois en convention biennale et c'est pour nous un devoir bien agréable d'ouvrir cette nouvelle session du Conseil Général et de pouvoir vous remercier de vous être rendus en si grand nombre à notre appel. J'éprouve aussi une grande satisfaction d'avoir à vous féliciter du travail fructueux que vous et ceux que vous représentez avez bien voulu faire durant les deux dernières années. Si l'Alliance Nationale a progressé, elle vous le doit autant qu'à l'excellence de nos statuts et au Bureau Exécutif que vous avez nommé pour veiller à l'exécution des lois adoptées à notre dernière session. Les uns et les autres se sont vaillamment acquittés de leur tâche, et c'est là le secret des nombreux succès que nous avons eu à enregistrer depuis notre dernière réunion.

Et maintenant, si vous y consentez, avant de commencer les travaux de cette session, nous allons repasser ensemble l'histoire succincte des faits accomplis. Ils nous seront d'un grand enseignement, et vous verrez que l'Alliance Nationale a droit au respect et même à l'admiration de la mutualité.

DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Bien que l'espérance de temps meilleurs nous soit venue depuis quelques mois, il n'en est pas moins vrai que, prise dans son ensemble, la période qui s'est écoulée depuis la dernière convention a été difficile au point de vue commercial et financier. Cependant, nous devons le proclamer avec joie, l'Alliance Nationale s'est maintenue, malgré tout, dans la voie des progrès ininterrompus et elle a traversé victorieusement cette époque de dépression générale des affaires. Pour vous en convaincre, nous n'avons qu'à placer sous vos yeux les tableaux de l'augmentation de l'effectif de nos membres et de nos cercles et celui de notre situation financière. Les chiffres qu'ils contiennent démontrent d'une manière éclatante que notre société s'est créée une situation de prospérité sans égale dans la mutualité et qu'un brillant avenir lui est réservé pour le plus grand bien de nos nationaux.

MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

Le mouvement de l'effectif des membres en règle de la société a suivi, depuis sa fondation, la marche progressive suivante :

1er Janvier	1894	-	-	-	-	-	792
"	"	1895	-	-	-	-	2,225
"	"	1896	-	-	-	-	3,044
"	"	1897	-	-	-	-	3,357
"	"	1898	-	-	-	-	4,116
1er Juillet	1898	-	-	-	-	-	5,109

MOUVEMENT DES CERCLES

Quant à ce qui concerne l'augmentation du nombre des cercles, nous avons encore lieu d'être satisfaits des résultats obtenus. Ils peuvent, à première vue, vous paraître moins considérables que ceux des trois premières années, mais il ne faut pas oublier qu'en 1896 nous avions déjà planté notre bannière dans les endroits les mieux préparés de la province, réservant, pour plus tard, le soin d'étendre le cercle de nos opérations aux parties de notre territoire où un succès immédiat paraissait plus difficile. Les résultats n'en sont donc que plus satisfaisants.

1er Janvier 1894	- - - -	27	cercles	en	règle
" " 1895	- - - -	68	"	"	"
" " 1896	- - - -	90	"	"	"
" " 1897	- - - -	103	"	"	"
" " 1898	- - - -	116	"	"	"
1er Juillet 1898	- - - -	124	"	"	"

CAPITAL DE RESERVE

Mais pour juger de la force d'une société de bienfaisance, il ne faut pas seulement considérer le nombre de ses adhérents et l'étendue du champ de ses opérations. Il faut encore, il faut surtout examiner si sa situation financière correspond à l'importance de ses affaires. Sous ce rapport, nous pouvons affirmer, sans craindre la contradiction, que l'Alliance Nationale s'est créée une situation sans égale. Qu'il nous suffise pour le moment de n'en donner d'autre preuve que la progression ascendante de son capital de réserve de la caisse de dotation qui se chiffre comme suit :

1er Janvier 1894	- - - -	\$	2,739	07
" " 1895	- - - -		18,037	65
" " 1896	- - - -		39,294	10
" " 1897	- - - -		64,480	75
" " 1898	- - - -		96,344	95
1er Juillet 1898	- - - -		107,120	64

L'Alliance Nationale, en adoptant comme base de son système financier l'accumulation d'un capital de réserve pour faire face aux nécessités plus lourdes de l'avenir, a incontestablement fait faire un grand pas en avant aux institutions de secours mutuels de cette province, et les résultats qu'elle a obtenus démontrent d'une manière éclatante qu'elle s'est engagée efficacement dans la seule voie qui puisse garantir son avenir.

PLACEMENT DES FONDS

La question du placement des fonds d'une manière tout à la fois sûre et profitable devient de plus en plus difficile, depuis quelques années, à raison de l'abaissement constant du taux de l'intérêt. Il est de la plus haute importance de faire produire à nos capitaux un rendement considérable, tout en observant rigoureusement les règles d'une sage prévoyance dans le choix des placements.

J'ai pleine confiance que le Bureau Exécutif a agi sous ce rapport avec toute la prudence désirable, et je vous invite à porter à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

AMENDEMENTS AUX STATUTS

Nous attirons spécialement votre attention sur l'importance de certains amendements aux statuts qui seront proposés durant les sessions de ce Conseil Général, et nous formons des vœux pour que vous leur prêtiez votre plus sérieuse attention, car il s'agit des plus chers intérêts de l'association. On conçoit facilement qu'après avoir fait une expérience de cinq années, nous constatons que certaines modifications sont désirables et qu'il y a des perfectionnements à introduire dans l'organisme. Les modifications proposées rencontreront, je n'en ai pas de doute, de votre part, un accueil bienveillant, car elles ont été préparées en vue d'assurer à notre association et à nos membres les bénéfices qui résultent de l'expérience du passé.

BUREAUX DE PERCEPTION

Jusqu'à présent notre société a sagement dirigé son organisation vers les grandes paroisses et les grands centres urbains. Le Bureau Exécutif croit que le temps est venu pour nous de pénétrer dans les milieux moins populeux, où se font sentir dans les familles des classes moyennes et laborieuses les mêmes besoins de protection qu'éprouve la population des milieux agglomérés. Pour faciliter cette organisation, il vous sera soumis un projet autorisant l'établissement de bureaux de perception ou d'agence dans les paroisses où il serait difficile, quant à présent, de fonder des cercles dans des conditions avantageuses.

Ces organisations, si vous en autorisez la création, permettront à la société d'étendre considérablement le cercle de son action bienfaisante.

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Un autre projet qui n'est que le corollaire de celui que je viens de mentionner, vous sera encore soumis : il s'agit de la création d'une caisse centrale des malades, à laquelle seront affiliés les membres des bureaux de perception et les membres des cercles qui ne sont pas assez nombreux pour former une caisse locale des malades dans des conditions de sécurité parfaite. Cette innovation est utile et même nécessaire dans les circonstances. Mais pour qu'elle soit une source de force pour l'Association, le Conseil Général ne devra pas perdre de vue, à la création de ce nouvel organisme, la nécessité de prendre des moyens pour engager fortement les membres affiliés à cette institution, à exercer une surveillance vigilante et efficace sur l'admission des nouveaux membres et sur les réclamations de secours en maladie, afin d'éviter les abus trop nombreux auxquels elle pourra être exposée. Le Bureau Exécutif s'est appliqué dans son projet à établir un moyen de contrôle intéressé, et, dans ce but, il encourage les membres affiliés à cette organisation à agir avec prudence et justice dans ces occasions en leur permettant d'établir une caisse locale des malades, qui leur paiera des bénéfices plus élevés que la caisse centrale, du moment que, par leur travail et leur bonne administration, ils seront en mesure de l'organiser dans des conditions efficaces.

RÉASSURANCE

Cette Caisse centrale aurait encore pour objet la réassurance des membres inscrits dans les caisses locales. Cela assurerait à ces dernières une stabilité, pour ainsi dire absolue, en ce qu'elles seraient libérées du paiement des longues maladies après une certaine période, et garantirait aux membres des caisses locales des malades un refuge certain en cas de dissolution de leurs cercles. La réassurance mérite d'être examinée avec soin. Nos confrères d'Europe, qui l'ont adoptée généralement, en font le plus grand éloge. On prétend que c'est le dernier mot du progrès dans l'état actuel de la science de la mutualité. Si tel est votre bon plaisir nous aurons l'honneur de l'avoir introduite en Amérique et d'en avoir les premiers fait l'application.

INSPECTION DES CERCLES

Pour qu'une institution soit bien organisée, il faut que les différents organes qui la constituent suivent, d'une manière régulière, la marche qui leur est tracée et concourent, dans des conditions normales, au succès général de l'institution.

Dans notre système, pour assurer la prospérité générale de la société, la première condition requise, c'est le bon fonctionnement des cercles. Pour atteindre ce résultat, nous devons compter, avec raison, sur la compétence, le dévouement et le travail des officiers et des membres des cercles, et ce n'est pas en vain que nous devons compter sur eux ; sans doute nous avons tout lieu de nous féliciter des services nombreux que ces confrères ont rendu à l'Association jusqu'à ce jour. Néanmoins, il est de la plus haute importance qu'une surveillance sérieuse et bienveillante soit exercée par le Bureau Exécutif dans le but d'empêcher certaines erreurs involontaires de se commettre, de renseigner les nouveaux officiers sur la nature de leurs devoirs, de soutenir, par le conseil et par l'action, les cercles faibles qui auraient besoin momentanément des services d'un

officier d'expérience pour leur donner un nouvel essor vers le progrès et, en même temps, pour mieux renseigner le Conseil Général sur la situation générale des affaires de la société. L'organisation d'un système d'inspection, en vue d'atteindre les résultats que je viens d'indiquer, serait incontestablement dans l'intérêt des cercles comme dans l'intérêt de l'Association en général, et représenterait, pour tout le monde, en définitive, une économie réelle, mais qui nécessiterait, tout d'abord, des déboursés d'un nouveau genre. Messieurs les délégués voudront bien examiner la question attentivement et viser aux voies et moyens à prendre pour créer à la Caisse Générale du Conseil Général une source nouvelle de revenus suffisants pour atteindre ce résultat.

HYMNE PATRIOTIQUE

Nous nous glorifions d'appartenir à une Société essentiellement canadienne-française. Il faut donc que de temps en temps, nous mêlions nos voix à celles de tout le Canada-français pour chanter cette patrie si grande et si belle que nous aimons et que nous voulons voir honorée. Voilà pourquoi le Bureau Exécutif a jugé qu'il était opportun de choisir un chant particulier comme "hymne patriotique de l'Alliance Nationale". Il n'a pas cru pouvoir mieux choisir qu'en adoptant ce chant si grand et en même temps si simple intitulé : "O Canada, terre de nos aïeux". C'est la glorification de ce qu'ont fait nos pères et un jalon pour nous aider à nous maintenir dans la voie de la loyauté et de la vérité, et qui plus est, au dire des hommes de l'art, c'est presque un chef-d'œuvre.

LÉGISLATION SUR LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

Nous avons déjà, à différentes reprises, exprimé le désir de voir nos législateurs s'occuper de cette importante question pour la mutualité, afin que le gouvernement promulgât des lois efficaces pour la protection des sociétés de bienfaisance et des mutualistes. Nous avons le regret de vous dire que notre désir ne s'est que partiellement accompli. Nos lois actuelles restent encore imparfaites et insuffisantes, surtout en ce qui concerne l'inspection des sociétés qui font affaires dans la province de Québec. Nous croyons donc devoir insister de nouveau, et demander instamment à nos gouvernants d'établir un système d'inspection sérieux. Nous n'en doutons pas, cela aurait pour effet d'assurer davantage la stabilité des institutions sérieuses et honnêtes et d'empêcher la fraude ou l'incompétence de faire des victimes parmi la classe pauvre, pour laquelle la perte de ses économies serait un mal irréparable. Nous ne devons pas perdre de vue non plus qu'un désastre de ce genre aurait pour effet de détruire pour longtemps peut-être l'action bienfaisante de la mutualité dans cette province, ce qui préjudicierait certainement aux intérêts de notre nationalité, qui trouve là le moyen de se former des capitaux-héritages qu'il lui serait impossible de créer autrement.

BIENFAITS ACCOMPLIS

A peine cinq années se sont-elles écoulées depuis la fondation de notre premier cercle, et déjà la somme de bien accomplie par l'Alliance Nationale se chiffre par un montant considérable. — Nos caisses des malades seules ont distribué en secours à nos membres éprouvés par la maladie la somme de \$21,046.33. Des familles nombreuses ont pu, grâce à ces secours généreux, supporter avec moins d'angoisses le fardeau des douleurs et la gêne qui accompagnent d'ordinaire l'entrée de la maladie au foyer.

Le Secrétaire Général a recueilli dans ces rapports annuels et il a compilé dans un tableau d'une grande valeur des notes qui vous seront d'un grand secours pour vous rendre compte du mouvement de cette caisse.

Notre caisse de dotation a fait plus encore: Bien que nous ayons été favorisés d'une manière toute spéciale sous le rapport de la mortalité, cependant des sommes relativement importantes sont sorties de cette caisse et sont allées aux différents coins de la province, je ne dirai pas sécher les pleurs, mais tempérer les regrets des veuves et des orphelins, au lendemain du jour d'épreuve qui leur avait enlevé un époux bien-aimé ou un père tendrement chéri, en leur assurant au moins le pain du lendemain. Nous avons ainsi payé depuis la dernière session de ce Conseil une somme totale de \$34,750 et depuis la fondation de la Société, une somme de \$53,650.

CLERGÉ

Parmi les causes premières qui ont contribué au développement aussi rapide de notre société, nous sommes heureux de placer au premier rang le concours bienveillant de notre clergé, qui se montre toujours si dévoué lorsqu'il s'agit de promouvoir les intérêts de notre nationalité. Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici notre plus respectueuse gratitude jointe à l'espérance de nous voir continuer cette protection dans l'avenir, comme par le passé.

LES OFFICIERS GÉNÉRAUX

Je ne puis passer sous silence le zèle et le dévouement déployés par mes collègues du Bureau Exécutif et les autres officiers du Conseil Général. Lors de la dernière session de ce Conseil, vous m'aviez entouré de collaborateurs intelligents et sérieux qui m'ont rendu facile la tâche si ardue de l'administration d'une société comme la nôtre. Qu'ils me permettent de leur offrir en ce moment mes félicitations les plus chaleureuses et qu'ils daignent agréer mes remerciements les plus sincères et les plus mérités. J'ose espérer que vous serez aussi heureux dans le nouveau choix que vous serez appelés à faire pendant cette convention et que vos suffrages seront donnés à ceux des membres de ce Conseil que vous jugerez les plus aptes à bien diriger notre Association dans la belle voie qu'elle a si glorieusement suivi jusqu'à aujourd'hui.

NOTRE PRÉSIDENT HONORAIRE

Depuis la dernière réunion de notre Conseil Général, l'Alliance Nationale a eu la douleur de perdre le vénéré pasteur qui fut son premier guide spirituel et son éminent président honoraire, Mgr Fabre. Tous nos confrères ont ressenti la perte cruelle que notre société éprouvait, et ils conserveront longtemps la mémoire de ce vertueux et distingué prélat. Un rayon de joie a cependant illuminé leur tristesse lorsqu'ils ont appris que son successeur au trône archiépiscopal avait bien voulu nous honorer de son haut patronage. Sa Grandeur Mgr Bruchési peut donc être assurée de la reconnaissance de nos sociétaires pour son acceptation, et Elle peut être certaine de trouver en nous tous des enfants toujours soumis et dévoués.

CONCLUSION

L'exposé si rapide que je viens de vous soumettre vous démontre, Messieurs du Conseil Général, que j'avais raison de dire en commençant qu'il y a lieu de se réjouir des succès obtenus. Mais, ne l'oublions pas, si nous avons fait beaucoup, il nous reste encore beaucoup à faire. Vous formez le corps législatif de notre Société. Vous avez, en quelque sorte, entre vos mains son avenir et ses progrès futurs. En vous déléguant à cette Session du Conseil Général, les cercles vous ont confié la sauvegarde de leurs intérêts les plus chers et les plus sacrés. Toute l'Alliance Nationale a maintenant les yeux tournés vers vous.

Il faut donc que toutes vos délibérations soient marquées du sceau de la prudence la plus parfaite. Etudiez avec le soin le plus minutieux les quelques amendements qui vous seront soumis pendant cette convention. Faites disparaître ce que vous croyez devoir entraver quelque peu la marche progressive de notre Association. Ajoutez telle et telle modification que vous jugerez pouvoir lui donner une nouvelle impulsion. Notre belle Association, mue par un ressort nouveau, continuera à s'avancer de progrès en progrès jusqu'à ce qu'elle atteigne l'apogée de sa gloire et de nos espérances : l'union de tous les Canadiens-français dans une même pensée de religion, de patriotisme et de bienfaisance.

H. LAPORTE,
Président-Général.

STATISTIQUES DIVERSES

TABLEAU

Faisant voir l'âge, à l'admission, des membres en règle au 1er juillet 1898.

Age à l'admission.	Nombre de membres.	Age à l'admission.	Nombre de membres.	Age à l'admission.	Nombre de membres.	Age à l'admission.	Nombre de membres.
18	203	28	216	38	149	47	90
19	183	29	221	39	117	48	78
20	160	30	192	40	121	49	64
21	211	31	179	41	113	50	48
22	207	32	161	42	113	51	45
23	179	33	175	43	72	52	34
24	217	34	188	44	85	53	37
25	191	35	150	45	95	54	39
26	212	36	137	46	68	56	1
27	214	37	144				

MOYENNE D'AGE

A l'admission, du groupe de :	1893	--	33 ans	10 mois	5 jours
	1894	--	33	"	1
	1895	--	32	"	3
	1896	--	32	"	1
	1897	--	30	"	3
	1898	--	29	"	8
Moyenne générale, à admission	--	--	31	"	7
" " actuelle	--	--	33	"	10

CERTIFICATS DE DOTATION EN VIGUEUR AU 1ER JUILLET 1898

NOMBRE.	SOMME.	NOMBRE.	SOMME.
1089	\$ 500 00	271	\$2,000 00
3691	1,000 00	58	3,000 00
	Moyenne	\$969 18	

TABLEAU

Faisant voir le nombre de certificats de dotation, de chaque catégorie, détenus par les membres décédés, depuis la fondation de la société jusqu'au 1er juillet 1898 :

13	-----	\$ 500 00	---	\$ 6,500 00
32	-----	1,000 00	---	32,000 00
6	-----	2,000 00	---	12,000 00
1	-----	3,000 00	---	1,500 00
				Par règlement.
52	Moyenne	\$1,000 00		\$52,000 00

TABLE DE MORBIDITÉ

F. G. P. NEILSON, jr

Nombre moyen de jours de maladie en un an pour un sociétaire de chaque âge.

AGES	JOURS	AGES	JOURS	AGES	JOURS	AGES	JOURS
20-25 ans	5.73	35-40 ans	8.05	50-55 ans	15.85	65-70 ans	55.80
25-30 "	5.97	40-45 "	9.62	55-60 "	22.48	70-75 "	84.00
30-35 "	6.78	45-50 "	11.95	60-65 "	32.13	"	"
				TOUT AGE	9.51		

L. J. D. PAPINEAU, Sec.-Gen.

ETAT FINANCIER

Au 31 Août 1898

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 juillet 1898.....	\$113,422.98
Produit des Contributions d'août 1898.....	4,733.25
	<u>\$118,156.23</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	236.66
Par balance au 31 Août 1898....	117,919.57
	<u>\$118,156.23</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation, Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$117,919.57
Caisse Générale, Excédant des recettes sur les déboursés.....	494.80
Caisse d'Epargne, Dépôts des cercles.....	923.00
	<u>\$119,337.37</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$12,500.00
Municipalité Scolaire.....	1,500.00
Prêts hypothécaires.....	88,050.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelega.....	17,321.18
En mains.....	78.13
	<u>\$119,449.31</u>

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	111.94
	<u>\$119,337.37</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er Septembre 1898.

Sec.-Gén.

Certifié correct,

O. BOURDON,
RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

NOMINATION

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé M. Nap. Fortin son Substitut auprès du cercle Maisonneuve No 61.

MORTALITÉ

No. 58.—PROSPER DUPUIS, 49 ans, admis dans le cercle Ste-Anne de Bellevue, No 7, le 27 mars 1894, est décédé le 2 juin 1898. Cause: Accident. Bénéficiaires: Héritiers, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés. Ernest Lemire, 367 Richmond; Vices-Prés. C. U. Ouellette, 196 Quésnel; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Trés., A. B. Genand, 247 Rich 1004; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine; Comm. Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; Int., Arch. Beaulieu, 2143 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Alex. Montbriand, 145 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Crisaf, 198 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hra p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., A. P. Côté; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Ad. Laframboise; Prés., R. B. Décaré; Sec.-Arch., Rod. Lefebvre; Sec.-Fin., Germain Décaré; Méd.-Exm., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 61 Ave du Parc, St-Henri; Sec.-Arch., E. Z. Massicotte, 3105 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; Sec.-Fin., Armand Tourangeau, 61 av. du Parc, St-Henri; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, et 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., J. O. Ricard, 929 Ontario; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., A. L. Dupont, 335 Amherst; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chauret; prés., Dr H. Valois; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypihot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., J. N. Larivière 177 Dufferin; prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; Sec.-Arch., T. Béard, 15 Ste-Elizabeth; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St. Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., Ov. Corbeil, 238 Châteauguay; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Châteauguay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 219 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

S. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; Sec.-Arch., L. E. Simoneau, 335 St-Jacques; Sec.-Fin., Régis Bélanger, 481 des Saingours; Méd.-Exam., Dr H. Hervieux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 2ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Prés., L. A. Delorme, 27 avenue du Parc; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exam., J. O. A. Archambault, 3307 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Duport; Prés., Arsène Lavallée, 170 Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 170 Parc Logan Ouest; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 39 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot

S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Gauvin, Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcie; Méd.-Exam., F. H. Daignault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcie.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
S. P. G. et Sec.-Fin., Rvd. J. A. Lippé; P. S. Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Méd.-Exam., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exam., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Z. A. Magnan; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain; S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-arch., G. Lajeunesse, 92 Bédard; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exam., J. A. Marcoux, 268 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 286 du Roi; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 1 St-Simon; Méd.-Exam., J. Guérard, 189 Desossés. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., H. Lalonde; sec.-arch., Eméry Laberge; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'École du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exam., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

S. P. G., Rv J. A. Lefebvre; Prés. T. Bélanger; Sec.-arch., F. P. Bédard; Sec.-Fin., Jos. Thibaudeau; Méd.-Exam., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Briant; sec.-fin., P. C. Descaets; méd.-exam., A. E. Lecavallier. Réunions, 2e et dernier dimanche du mois à 11h hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 166 Désery; Sec.-Arch., W. Desjardins, 257 St-Germain; Sec.-Fin., C. Dignard, 31 Hudson; Méd.-Exam., J. H. Garceau, 166 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle du Collège.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Rvd. L. J. Lauzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras. Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarque; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exam., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois. Bureau Dr Poitras.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., Dam. Forest; Méd.-Exam., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabraska

1er Prés. Hon. Rvd. A. Desautniers, ptre; 2e Prés. Hon. Rvd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Norb. Nolin; Sec.-arch. et Sec.-Fin., C. A. Gauveau, M. P.; Méd.-Exam., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., H. C. St-Amour; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exam., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., God. Leduc; Sec.-arch., S. Thibaudeau; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exam., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Jos. Godin; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., Clav. Laporte; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exam., Dr. H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exam., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 39—CERCLE MASKINONGÉ, Maskinongé

S. P. G., J. B. E. Magnan; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., Jos. Lemye; Sec.-Fin., J. A. Desjardins; Méd.-Exam., J. F. Caron. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., H. Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exam., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 174 St-Denis; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec. fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Leila, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 875 coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

S. P. G., L. M. P. Bédard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; sec.-arch., Emile Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Châteauguay

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Frudhomme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., J. A. Cherrier; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche d'umois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., Henri Mercier; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.